

La Feuille

des habitants de la vallée de Saurat

n°24
décembre 2016



Éditorial

L'année 2015 avait laissé un souvenir horrible avec les attentats de Paris.

L'année 2016 aura vu à son tour le terrorisme islamique frapper aveuglement des personnes de toutes confessions, de toutes couleurs, de toutes origines sociales et de toutes nationalités.

Cette fin d'année aura fait naître beaucoup d'incertitudes, tant au plan international que national : référendum en Grande Bretagne, élection de Donald Trump aux USA, conflit en Syrie, élections en Hongrie, en Autriche et référendum en Italie. En France même, le populisme gagne en flattant l'individualisme au détriment de l'appartenance à la République tel que le proposait le conseil national de la Résistance qui a débouché sur les « 30 Glorieuses ».

Alors oui, les maires des petites communes rurales ont un rôle à jouer ; le moment est arrivé d'oser affirmer nos revendications pour nos administrés :

- défendre les services publics : qu'ils soient présents de manière pérenne sur notre territoire ;
- défendre un service de santé (médecin, pharmacien, kiné, infirmiers) : qu'il soit présent sur la commune pour permettre à notre population, jeunes et anciens, de continuer à y vivre sans s'inquiéter de savoir où, quand, dans combien d'heures trouver secours et aide en cas de nécessité ;
- défendre la solidarité départementale, régionale, nationale, européenne : qu'elle donne les moyens économiques à l'installation et au développement des commerces de proximité et permette de trouver sur place un lieu d'approvisionnement, de convivialité, de lien social ;
- défendre notre culture locale, avec la restauration de notre patrimoine matériel et immatériel ;
- défendre notre école publique : que nos enfants réalisent leurs rêves ;

– défendre la responsabilité des Sauratois dans le développement de l'urbanisme : qui mieux qu'eux connaît le moindre coin du territoire communal.

Je pourrai continuer encore la liste de ces revendications et j'en ferai part aux candidats aux prochaines élections de 2017, présidentielles et législatives.

Je préfère m'arrêter, en vous proposant de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et de nous retrouver en janvier pour célébrer 2017.

Anne-Marie Basséras



VŒUX DE NOUVELLE ANNÉE

Madame la maire et le conseil municipal invitent les Sauratois à la présentation des vœux qui se déroulera le samedi 21 janvier 2017 à 11h30 à la Maisou d'Amount. Un vin d'honneur clôturera la réunion.



Vie locale

L'épicerie, à quand la réouverture ?

Pourquoi une épicerie à Saurat ? Lieux de vie, d'échanges, services de proximité, les commerces participent à l'animation de la rue, du bourg, de la vallée, et favorisent le maintien à domicile.

Aidés par la CCI, nous avons rencontré les représentants de Casino et de Carrefour qui, sous les enseignes Vival ou Proxi, travaillent avec des petits commerces de proximité. Les deux ont fait une brève étude de marché et de clientèle, et considèrent que cette petite épicerie est en principe viable. Tous deux soulignent l'importance de confier ce commerce à un couple dont l'un des membres exerce une autre activité et apporte un revenu fixe au ménage. Tous deux ont été agréablement surpris de la faiblesse du loyer demandé (130 € par mois) et nous ont conseillé de continuer ainsi, afin de limiter les charges fixes pesant sur cette activité.

Tous deux proposent de signer un contrat d'approvisionnement : le futur épicier pourra constituer son stock avec les nombreuses références du groupe et sera libre de le compléter avec d'autres fournisseurs (produits locaux, bio...).

Mais attention, le commerce vivra si vous, les Sauratois, jouez le jeu et vous y approvisionnez, en complément tout au moins.

Le chaudronnier de Saurat

Vous avez pu voir dans les précédents numéros de *La Feuille*, la grille du chevet de l'église et le nouveau portail de l'école, réalisés par Christophe Tonnelé. Cet artisan est toujours présent pour dépanner l'épareuse, les chaînes du tracteur, le chasse-neige dans l'urgence. Il rend bien des services avec un travail de qualité.

Deux arrêtés préfectoraux

- L'un fixant les seuils de surface en matière d'obligation de demande d'autorisation de coupes d'arbres de futaie et de renouvellement de peuplements forestiers après coupe rase.
 - L'autre autorisant les agents de l'IGN à pénétrer dans les propriétés publiques et privées pour des travaux relevant de leur compétence.
- Ils sont affichés en mairie et vous pouvez les consulter sur le site internet de la mairie.

PLU, révision suite

À partir du projet de règlement et du plan de zonage réalisés par le bureau d'études Adret, la commission urbanisme élargie examine dans le détail ces documents, zone par zone : l'occupation et l'utilisation des sols, l'accès et la voirie, la desserte par les réseaux, l'implantation, la hauteur, l'aspect extérieur des constructions, le stationnement des véhicules, les espaces boisés et les plantations, les performances énergétiques et environnementales, les infrastructures et réseaux de communication électronique. Nous sommes vigilants à répondre le plus possible à vos demandes tout en respectant le cadre législatif imposé.

INFOS PRATIQUES

Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 14h à 17h,
le samedi de 10h à 12h.
196 rue Albert Sans
Tél : 05 61 05 67 19 • Fax : 05 61 05 54 27
Courriel : mairie-saurat@wanadoo.fr
Site : <http://www.saurat.a3w.fr>

Collecte des déchets

Ordures ménagères : le jeudi matin.

Sacs jaunes pour les emballages recyclables : le lundi matin, à sortir exclusivement le dimanche soir.

Encombrants : les sortir le dimanche précédent le lundi de ramassage convenu par téléphone avec le SMECTOM : 05 61 68 02 02.

La déchetterie d'Arignac est ouverte les mardis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, les mercredis, jeudis et samedis de 13h30 à 17h30.

Petit rappel aux usagers des sentiers de randonnée

Beaucoup de randonneurs, vététistes et autres s'imaginent que la montagne est à tout le monde et qu'ils ont tous les droits. Le randonneur n'a, à priori, aucun droit sur un chemin et il ne connaît pas forcément le statut de ce chemin qui peut être la propriété d'une personne ou tout simplement un droit de passage agricole...

Vous devez fermer les clôtures et barrières après votre passage et ne pas déranger les animaux domestiques ou les troupeaux. Nous vous renvoyons à la Charte du randonneur de la Fédération française de randonnée Midi-Pyrénées.



Commémoration du 11 novembre

Malgré la pluie, la commémoration de la Victoire et de la Paix et l'hommage à tous les morts pour la France a réuni une population assez nombreuse, en particulier des enfants.

Les noms des Sauratois morts en 1916 ont été appelés ; Irène Marrot a lu la lettre adressée par le directeur des Œuvres laïques ariégeoises à sa grand-mère, en hommage à son grand-père Irénée, directeur de l'école de Prat, mort au champ d'honneur, mais aussi à tous les combattants sauratois, ariégeois et à tous les autres, avec une pensée pour les veuves

La Marseillaise des Polysons

Allons enfants de la Patrie
Le jour de gloire est arrivé
Contre toutes les tyrannies
L'étendard de France est levé (bis)
Mais voyez-vous dans notre Histoire,
Nos luttes pour la Fraternité,
La liberté, l'égalité,
Constituent nos plus grandes victoires
Ensemble Citoyens, la Paix nous gagnerons
Chantons, chantons
Que la justice unisse les Nations
Opposons aux forces guerrières
La puissance des peuples unis,
Afin de gommer les frontières
Par le dialogue soyons amis (bis)
Rassemblons-nous sous nos couleurs
Créons un monde d'espérance,
Dans le respect des différences
Tous ensemble défendons nos valeurs.

et les orphelins. Son grand-père avait 40 ans, sa grand-mère 38 ans, leurs enfants 15, 10 et 6 ans.

L'absence de « fanfare » n'a pas été un problème : des anciens combattants accompagnés de trois Sauratoises ont chanté *La Victoire*. Puis les enfants ont entonné la *Marseillaise* « officielle », suivie de la *Marseillaise des Polysons*, pas si polissons que ça mais plutôt sages.

Et à l'occasion de ce centenaire, nous avons entrepris de rénover le parterre de fleurs qui entoure le monument aux morts. Les arbustes étaient abîmés ainsi que la grille qui entourait le monument (voir page 7).

Amicale Laïque Ariégeoise

Caracan, le 26 novembre 1916

Chère Madame.

Longtemps j'avais voulu douter de la mort du camarade Marrot, votre mari, que l'on m'avait annoncé cependant, mais tant que la nouvelle officielle et formelle ne m'était pas été donnée, je m'étais plu à espérer qu'elle était démentie, j'en aurais été si heureux ! Aujourd'hui, hélas ! le doute ne m'est plus permis. Une lettre de M. Romel, que j'ai reçue il y a quelques jours, m'interdit toute illusion.

Marrot, l'excellent Marrot est tombé au champ d'honneur, comme tant d'autres camarades. Je suis sûr qu'il y a été frappé en brave, en héros, comme il s'est comporté d'ailleurs lui le ferait pendant deux ans.

Par son attitude ferme et courageuse, il a honoré le corps des instituteurs et, en partie-

cellier des instituteurs ariégeois. Il a bien mérité leur reconnaissance. On ne la lui marchandait pas. On fera graver son nom en lettres d'or sur le marbre et ils perpétueront ainsi son souvenir à travers les jeunes générations qui ont successivement à l'amour sur les bancs de l'école de Prat. Communal qu'il affectionnait particulièrement et où si consciencieusement il distribuait avant la guerre maudite ses instructives leçons et ses bons conseils.

Les instituteurs, nous avons perdu en lui un excellent collègue, ses élèves ont perdu un maître dévoué et bon, la patrie un de ses meilleurs défenseurs, l'Amicale un fidèle adhérent ; mais ceux qui ont fait la perte la plus grande et la plus cruelle, c'est vous, Madame, et vos enfants.

Qu'on m'excuse : je n'ai de vaines paroles de vaines et inutiles consolations. Que la pensée cependant que votre mari est mort glorieusement en combattant pour une cause juste, noble et sainte vous aide à supporter courageusement votre légitime douleur.

Sincère interprète de tous mes camarades de l'Amicale, je vous prie de vouloir bien agréer, Chère Madame, en leur nom et au mien, l'expression respectueuse de notre douloureuse sympathie et nos condoléances les plus attristées.

J. Cayrat

Président de l'Amicale laïque ariégeoise

Amicale Laïque Ariégeoise

Madame Yvonne Marrot
ancien instituteur à
Prat-Communal.
Saurat.

La page « culture » avec l'école de Saurat

Au théâtre avec les CE1-CE2

« Mardi 22 novembre, nous sommes allés voir le spectacle ABRA-KADUBRA à l'Estive de FOIX.



Il n'y avait qu'un seul acteur, qui jouait 6 personnages à la fois. C'était l'histoire de Fier Alur, un chevalier courageux qui voulait sauver la princesse Aurore, capturée par un dragon. Le roi, son père, était désespéré.

Fier Alur avait reçu un sort : il était mélangé en plusieurs personnages. Il était à la fois un chevalier mais aussi un cochon, un âne, un lapin, le roi et la fée.

L'acteur jouait en même temps tous ces personnages. Il avait plein d'accessoires : il avait des ailes, un chapeau de fée, des oreilles de lapin qu'il pouvait bouger et aussi une épée et un groin.

Sous sa jupe, il pouvait manipuler aussi le dragon et la princesse cachée dans sa queue. C'était bien... c'était super... c'était amusant. Le monsieur était trop fort parce qu'il faisait vraiment beaucoup de choses à la fois. On vous conseille d'y aller. » (texte collectif)



Le village des sciences aux Forges de Pyrène

Les élèves de CM1-CM2 ont participé à cette rencontre ludique et captivante, avec animations, ateliers, expositions et visites. Ils vous racontent leur travail.

• L'eau sur la planète

« Nous avons fabriqué un jeu de l'Eau Aaah ! (l'oie) et nous avons fait des affiches pour aider les visiteurs à répondre à des questions. Voici quelques exemples.



– Comment lave-t-on l'eau pour qu'elle soit potable ?

Réponse : En la filtrant dans un désableur qui nettoie l'eau par décantation, puis en la chlorant.

– Quels sont les effets du réchauffement climatique sur les courants océaniques ?

Réponse : La banquise fond, donc il y a moins de différence de salinité et il y a aussi moins de différence de température, donc moins de différence de densité. Donc les courants ralentissent ou sont modifiés, ce qui perturbe la vie des animaux et notamment la migration.

– Quels sont les effets de l'acidification des océans sur les animaux ?

Réponse : L'acidification des océans perturbe le milieu de vie des animaux qui doivent alors disparaître, s'adapter ou migrer.

Nous avons réalisé des affiches :

– Les différents réservoirs d'eau sur terre : il y a beaucoup plus d'eau que de terres émergées. Il y a plusieurs réservoirs d'eau à l'état solide (banquise, glaciers), liquide (eaux souterraines, eaux de surface et océans) ou en vapeur (atmosphère).

– Le grand cycle de l'eau : c'est un cycle qui se reproduit à l'infini. Grâce à ce cycle, nous buvons la même eau que buvaient les dinosaures, il y a des millions d'années. L'eau des océans s'évapore, puis elle se condense et elle précipite sur la montagne, elle ruisselle et revient dans les océans !

– À quoi l'eau sert-elle ?

– Le petit cycle de l'eau à Saurat.



– L'effet de serre : depuis environ une centaine d'années on a remarqué que la terre se réchauffe. Cela est dû aux activités humaines qui rejettent de plus en plus de gaz à effet de serre comme le gaz carbonique, le CO₂.

– Les courants océaniques.

– L'acidification des océans. »

(texte collectif)

• La fête des sciences

« Le jour de la fête de la science, mon groupe et moi étions à notre stand en premier. À chaque fois que nous recevions un groupe, nous leur présentions nos affiches. Et ensuite nous les laissions jouer à notre jeu de l'Eau Aaah ! Moi je parlais de l'affiche "À quoi l'eau sert-elle ?". Je disais que l'eau sert à beaucoup de choses comme l'hygiène, s'hydrater, l'agriculture... et je présentais aussi une affiche sur les courants océaniques, j'expliquais comment ils se sont formés. Pendant qu'un autre groupe de la classe tenait le stand, nous avons visité quelques stands.

Un stand de petits robots que nous devions déplacer sur une tablette. Un stand sur les planètes, un autre sur la biodiversité des animaux. J'ai appris que les poissons mangent les œufs de grenouille et que la couleuvre vipérine gonfle sa tête pour ressembler à la vipère.

Des jeux mathématiques, Géométrie... Un stand de la police scientifique.

Nous sommes aussi allés voir le forgeron, la forge au martinet, le sabotier et nous avons fait de l'écriture à la plume. À la forge, on nous a expliqué qu'il faut faire chauffer le fer à plus de mille degrés pour qu'il soit malléable. Et le sabotier nous a appris qu'il faut du bouleau pour faire un sabot. Il faut plusieurs étapes : donner sa forme, le creuser, le lisser et la finition. »

Paul, Erwann, Sharleen, Tao, Manéa

Ornithologues en herbe

Cette année, les élèves observent les oiseaux : dans le cadre de l'ALAE, ils ont fabriqué des nichoirs et participé à l'exposition « Nos voisins à plumes » qu'ils ont visitée.



État civil

Décès

PACHA Zohra, le 24 novembre 2016
à l'âge de 93 ans

POTEL Pierrette, Henriette, le 28 novembre 2016
à l'âge de 75 ans

Autour du patrimoine

Une nouvelle association pour le patrimoine

« Saurat : Patrimoine Millénaire, Village Rue et ses Écarts » a pour objectif de protéger, mettre en valeur le patrimoine de Saurat à travers des projets et réalisations appropriées, dans un esprit de solidarité et de convivialité.

Elle pourra aussi organiser diverses manifestations d'ordre historique ou culturel. Le bureau est présidé par Georges Lamblin et est composé de trois représentants de l'équipe municipale, de représentants d'autres associations sauratoises et d'habitants.

L'école de Prat

• Un été à l'école de Prat

La section de Prat Communal était la section scolaire la plus importante de la commune. En 1872, on comptait 748 habitants dont 60 élèves. La première création de poste a lieu en 1855, une seconde en 1872 puis une dernière en 1881. De 1855

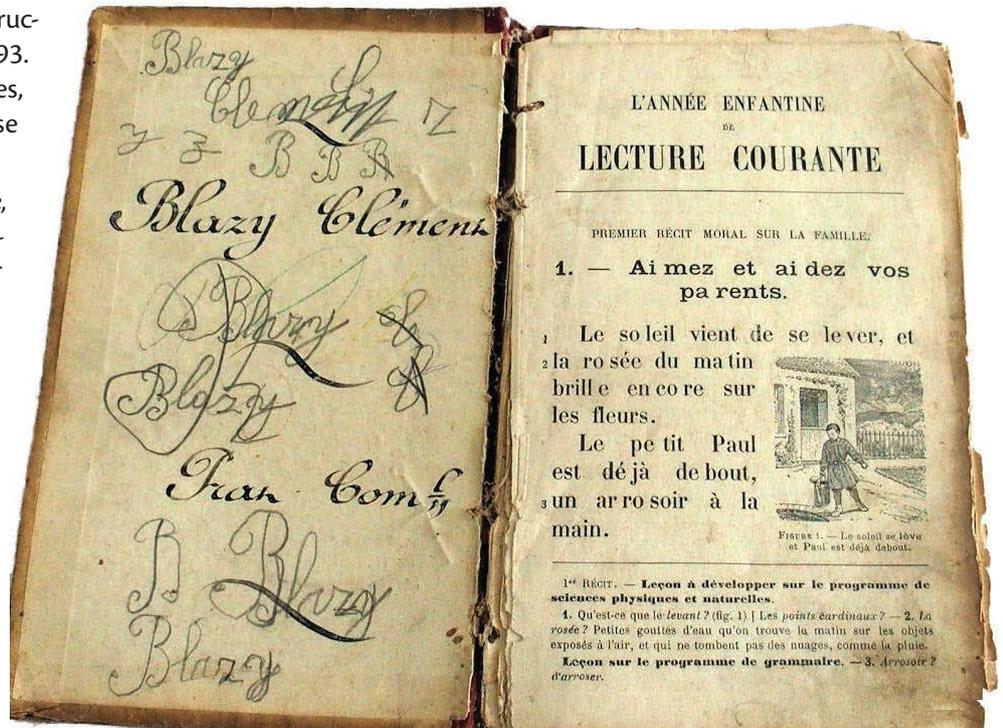
à 1893, diverses maisons sont louées et servent d'école, c'est ce que l'on appelle alors les « maisons d'école ». Ainsi on sait que de 1874 à 1883, le meunier de Prat Communal, M. Blazy, loue



une maison au Fond de la Serre. La construction de l'école actuelle remonte à 1893. Elle est conçue pour accueillir 120 élèves, deux classes de 40 garçons et une classe de 40 filles.

« Tout d'abord il y a eu l'idée de faire revivre, l'espace d'une soirée, l'école de Prat Communal. Grâce à l'accord de la mairie pour l'occupation du bâtiment, la soirée s'est tenue autour d'une dictée comme à l'ancien temps. Cela a supposé d'abord du nettoyage, de la décoration pour reconstituer un semblant de salle de classe, puis l'installation des tables et bancs prêtés par la mairie et enfin les dernières touches de décoration avec leçons de morale, cartes de géographie, mais surtout photos des anciens de Prat.

Annie Colognat-Barés m'a aidée à monter une exposition avec de nombreux livres et cahiers, que nous avons disposés sur une table dans l'entrée. Et puis tout le monde



est arrivé et c'est, une nouvelle fois, quatre générations qui se réunissent à Prat, autour des souvenirs.

La dictée tout d'abord (le rôle de l'eau dans la montagne, dictée trouvée dans des cahiers de 1913) ; ensuite deux problèmes de maths (cahiers de 1913 et 1941) qui ont fait se gratter la tête à plus d'un autour des tables, mais nous avons eu cependant dans l'assemblée des personnes qui ont trouvé le résultat sans aucun souci ; les élèves Jean-Luc et Christian (un peu impertinent pour ce dernier, il a osé critiquer l'accent de l'institutrice) sont venus au tableau pour nous écrire le résultat (la correction de la dictée s'étant faite en autocorrection grâce à la « copie » écrite par Anna et Julia sur le tableau noir (moins de trois fautes pour tout le monde, on y croit ferme...))

Ont suivi la lecture des rédactions et surtout des souvenirs de moments vécus par des personnes présentes, anciens élèves de l'école de Prat.

Annie nous a également retracé l'histoire de l'école, en nous parlant également de son grand-père, instituteur dans cette école, comme celui d'Irène Marrot également, qui nous a apporté son témoignage. » (Isabelle Maury)

● L'école de Prat à l'heure anglaise

« Chaque jeudi, au fil de l'année, les Anglais(e)s et les Français(e)s se réunissent le soir à Foix, au Café Gros, pour bavarder ensemble, 45 minutes en français, 45 minutes en anglais. Le but est d'améliorer leur niveau de langue conversationnelle. Pour débiter la saison après la pause estivale, nous nous sommes retrouvés autour d'une auberge espagnole à l'ancienne école à Prat Communal. Ce fût un grand succès. » (Shelley et Chris Benker)

Travaux



À la mairie, travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite



Restauration et entretien des sentiers communaux par Vallée Village Montagne



avant



après

Rénovation en cours du parterre de fleurs du monument aux morts



Construction de garages à l'emplacement du jardin du presbytère

Conseils municipaux

Voici le rappel des points traités et des questions abordées. Vous trouverez les comptes rendus à la mairie et sur le site : <http://www.saurat.a3w.fr>

11 avril 2016

- Régime indemnitaire du personnel communal chargé du déneigement
- Subvention aux associations
- Vote des taux des taxes locales
- Vote du budget primitif communal 2016
- Vote du budget primitif CCAS 2016
- Autorisation d'acquérir un bien sans maître revenant de plein droit à la commune
- Définition de l'Agenda d'accessibilité programmé : un diagnostic ERP un diagnostic PAVE (voirie et espaces publics)
- Paiement des indemnités pour les élections régionales 2015

Questions diverses

- Compteurs Linky : 66 communes contre...
- Installation d'une table dans le parc du tennis
- Réunion publique sur la forêt du 25 avril avec le PNR, l'ONF et le département.
- Convention de mise à disposition d'un terrain pour un verger communal
- Compte-rendu de la réunion sur le projet presbytère du 11 avril
- Information sur le projet d'association défense du patrimoine « village-rue »
- Point sur le contrat de M. Christophe Tolsau

13 juin 2016

- Renouvellement du contrat de restauration scolaire pour 2016-2017
- Devenir du presbytère et demande de subventions pour sa rénovation énergétique
- Convention de mise à disposition de l'ADAVS d'un verger communal à La Gardelle
- Vente de parcelles à la Rouère
- Sens unique dans la rue Albert Sans pour l'été
- Proposition d'un spectacle par l'Estive pour mai 2017

Questions diverses

- Un nouvel emploi d'avenir chez les agents
- Permis de construire de l'école

- Devenir de l'office du Tourisme de Tarascon
- Aide financière de Mme Massat pour l'achat des livres scolaires
- Avancement de la révision du PLU

11 juillet 2016

- Vente de parcelles au Souleillan, à la Rouère et roches du Sépounet et détermination du prix de vente.
- Convention de mise en place des TAPS

Questions diverses

- Recherche d'un terrain, projet d'élevage de porcs et de volailles.
- Acte d'incivilité sur l'éclairage place des Tilleuls
- Projet de « maison des jeunes » 59 rue Albert Sans
- Panneaux d'affichage de la bibliothèque associative du PIC
- Entretien de la cabane en osier du jardin public
- Différentes informations de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon
- Emplacement des poubelles du passage Maury
- Projet de rénovation du 1^{er} étage de l'école
- Bilan de la réunion publique Forêt

5 septembre 2016

- Détermination du prix des tickets de cantine
- Autorisation de faire un emprunt pour l'école
- Embauche d'un ouvrier en remplacement d'un arrêt maladie
- Augmentation de l'horaire de travail d'une employée
- Dépose de poteaux électriques

Questions diverses

- Goudronnage route d'Eychervidal
- Travaux au cimetière
- Reprise des cours d'occitan
- Point sur les travaux du SMDEA
- Projet de réunion sur les nuisances environnementales d'un futur élevage de porcs et de volailles
- Achat d'un tableau interactif pour l'école de Saurat
- Les difficultés des commerces sauratois

- Dissolution du syndicat Tourisme actuel.

10 octobre 2016

- Avenant au contrat de Mme Christel Wermers-Wickert
- Frais de scolarité pour les enfants non sauratois
- Signature de la convention de mise à disposition des biens nécessaires à l'exploitation du service public d'eau et d'assainissement
- Autorisation d'achat et de vente de parcelles
- Signature d'une convention de mise à disposition gratuite d'un administré de différentes parcelles pour une durée d'un an
- Sécurisation BTs/P27 La Mouline
- Aménagement de la forêt communale de la Rouère par l'ONF

Questions diverses

- Fermeture de l'épicerie
- Point sur la révision du PLU
- Proposition d'achat à La Mouline
- Éteindre la nuit
- Façade du 59 rue Albert Sans
- Compte rendu de la réunion PEL
- Diagnostic Énergie

7 novembre 2016

- Avenant au contrat de Mme Christine Witteronghel
- Vente d'une parcelle
- Adhésion au SDE09 des 19 Communautés de communes
- Délimitation des territoires de démocratie sanitaire
- Autorisation de confier à l'architecte toute la responsabilité des travaux d'adaptabilité de l'école
- Sortie de la parcelle D 2120 des emplacements réservés du PLU en révision

Questions diverses

- Décharge sauvage
- Compte rendu de la réunion sur le projet d'élevage de porcs et de volailles
- Premier carrefour départemental de l'engagement en service civique
- La nouvelle association sur le patrimoine
- Aménagement des parcelles forestières de la Rouère